

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-2 26SGADL0085

**SEANCE DU
13 MAI 2026**

<p><u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 70</p> <p><u>Nombre de conseillers présents :</u> 56</p> <p><u>Date de convocation :</u> 7 mai 2026</p> <p><u>Date d'affichage :</u> 15 mai 2026</p>
--

<p><u>OBJET :</u> Commission permanente finances et ressources 2026-2032 -Création et désignation des membres</p>

<p><u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u> 69</p> <p><u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u> 69</p> <p><u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u> 0</p> <p><u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u> 0</p> <p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 13 • n'ayant pas donné pouvoir : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 13 mai à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, EMBARCADERE - SALLE BOURDELLE - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **Mme Isabelle LOUIS, présidente**

ETAIENT PRESENTS :

M. Thierry BUISSON - M. Yohann CASSIER - Mme Chantal CORDELIER - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Guillain GILLIOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Florence PAUCHARD - Mme Viviane PERRIN - M. Alain PHILIBERT - M. Cyrille POLITI - M. Marc REPY - Mme Anne SEVIN

VICE-PRESIDENTS

Mme Florence BARBERY - Mme Béatrice BARNAY - Mme Tiffany BEURIER - M. Samuel BRANDILY - Mme Laure BUFFENOIR THERY - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Christian DARROUX - Mme Magali DOUHERET - M. Jean-Michel DUFAUT - M. Christophe DUMONT - M. Thomas FOURRIER - M. Sébastien GAUTHERON - M. Jean GIRARDON - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT - M. Dominique JOUANNE - M. Charles LANDRE - M. Sébastien LATINO - M. Jean-Paul LUARD - M. Daniel MARTINON - Mme Alexandra MEUNIER - M. Mohamed MESSOUSSA - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Laurent MILLIET - Mme Emilie NAUDIN - Mme Sandra OSMAN - Mme Anne PERNIN - Mme Christine PLOCINICZAK - M. Alain ROBERT - M. Enio SALCE - M. Arnaud SANVERT - M. Florian SARTARIN - M. Jean-Louis SAVETIER - M. Stephan SAVETIER - Mme Aurélie SIVIGNON - Mme Carine TRAVERS - M. Noël VALETTE - Mme Stéphanie PINTO PEREIRA

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Frédéric FAUCHON
M. BONNAND (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
M. BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON)
Mme CAPBER (pouvoir à Mme Anne SEVIN)
M. FALCAND (pouvoir à Mme Chantal CORDELIER)
M. GRAND (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
Mme JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT)
Mme MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN)
M. MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD)
Mme MATHY (pouvoir à M. Christophe DUMONT)
M. PERRAUDIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN)
M. THOMASSET (pouvoir à M. Michel CHAVOT)
M. VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY)
M. WIECZOREK (pouvoir à M. Sébastien LATINO)

SECRETARE DE SEANCE :

Mme Béatrice BARNAY



Vu l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales relatif à la composition des commissions permanentes,

Vu l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales relatif à la prise d'effet immédiate quant à la composition des commissions lorsqu'une candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir,

Vu l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales portant application des dispositions précitées aux EPCI,

Le rapporteur expose :

« Conformément à l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire peut former des commissions permanentes pour la durée du mandat.

Ces commissions peuvent examiner les rapports soumis au conseil communautaire pour adoption. Les membres de ces commissions émettent un avis préalable mais n'ont pas voix délibérative.

Il vous est proposé de créer une commission finances et ressources. Cette commission sera dédiée aux questions budgétaires et financières.

Les commissions sont convoquées par la Présidente de la Communauté Urbaine, qui en est par ailleurs la présidente de droit. Lors de la première réunion de ces commissions, ces dernières désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si la Présidente est absent ou empêché. Le fonctionnement des commissions est régi par le règlement intérieur des instances de la CUCM.

La composition des commissions est laissée à l'appréciation du conseil communautaire sous la seule réserve du respect de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus.

Il est précisé qu'en cas d'empêchement, un membre d'une commission peut être remplacé pour une réunion par un conseiller municipal de la même commune désigné par le maire. Ce dernier veille dans sa désignation à respecter le principe de la représentation proportionnelle.

Il vous est proposé que chaque élu intéressé, pour siéger au sein de la commission finances et ressources, se fasse connaître dès à présent.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De créer une commission permanente d'élus autour du thème suivant : finance et ressources
- De préciser qu'une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein de la commission, les nominations suivantes prennent effet immédiatement :

Madame Florence BARBERY	Madame Marie-Claude JARROT
Monsieur Samuel BRANDILY	Monsieur Jean-François JAUNET
Madame Chantal CORDELIER	Monsieur Charles LANDRE
Monsieur Christophe DUMONT	Monsieur Sébastien LATINO
Monsieur Jean GIRARDON	Madame Isabelle LOUIS

Monsieur Jean-Paul LUARD	Monsieur Guy MIKOLAJSKI
Madame Anne PERNIN	Monsieur Marc REPY
Monsieur Enio SALCE	Monsieur Arnaud SANVERT

- De préciser que les élus absents lors du conseil pourront demander à siéger au sein de cette commission, en adressant une demande écrite à la Présidente de la CUCM.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 15 mai 2026
et publié, affiché ou notifié le 15 mai 2026

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE,

LA PRESIDENTE,

Isabelle LOUIS

Isabelle LOUIS



La secrétaire de séance,
Béatrice BARNAY

